

Site FTPS pour l'échange de données PRAN

Guide de l'utilisateur

Date de la dernière révision : Juin 2024

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

Coordination

Direction de la planification forestière, de la géomatique et de l'aménagement intégrée

Renseignements

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Direction de la planification forestière, de la géomatique et de l'aménagement intégrée

Secteur des opérations régionales

5700, 4^e Avenue Ouest, Local A-434

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-8656

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

ISBN : 978-2-550-76885-2

Registre des modifications (depuis la publication de la version de juillet 2023)

Les modifications apparaissent en surligné dans le texte.

N°	Sujet	Modification
1		Modification du nom du dossier « Depot_MFFP » par « Depot_Ministere »
2	Liste des fichiers déposés par le MRNF	
3	Liste des fichiers déposés par les BGA	
4	Ajout d'un valideur descriptif de correspondance entre « TY_TR_OPE » et « CODE_RATF »	

Table des matières

1	Présentation du site FTPS.....	1
1.1	Mise en contexte.....	1
1.2	Connexion au site FTPS.....	1
1.3	Ouverture du site FTPS.....	1
1.3.1	Création du site FTPS « FTP_PRAN »	3
1.4	Option de dépôts dans le site FTP-PRAN	5
1.4.1	La prévalidation des résultats	5
1.4.2	Le dépôt officiel d'un résultat	6
1.5	Composition du site FTPS pour les échanges de la PRAN	7
1.5.1	Répertoire « Depot_Ministere »	8
1.5.2	Répertoire « depot_BGA ».....	10
1.5.3	Répertoire « consultation »	11
1.5.4	Répertoire « Reference ».....	12
1.5.5	Répertoire « Dépôt Transitoire »	12
1.6	Démonstration	13
1.7	Soutien.....	14
2	Le rapport d'analyse	15
2.1	Le contexte	15
2.2	Le rapport d'analyse	15
2.3	Catégorie du message d'erreur	15
2.4	Contenu du rapport d'analyse.....	16
2.4.1	Onglet « Sommaire des validations »	16
2.4.2	Onglet « Présence fichiers résultats »	17
2.4.3	Onglet « Validations de structure »	18
2.4.4	Onglet « Validations descriptives »	18
2.4.4.1	Les validations unitaires.....	18
2.4.4.2	Validation de cohérence.....	19
2.4.5	Onglet « validations géométriques »	19
3	Les messages d'erreur	21
3.1	Onglet « Sommaire des validations »	21
3.2	Onglet « Présence fichiers résultats »	21
3.3	Onglet « Validations de structure »	22
3.4	Onglet « Validations descriptives »	23

3.5 Onglet « Validations géométriques »	24
4 Validation progressive.....	26

Liste des annexes

Annexe 1 : Autres messages d'erreur	28
Annexe 2 : Les différents répertoires — Synthèse de leur utilisation.....	31

1 Présentation du site FTPS

1.1 Mise en contexte

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et l'entente de partage des rôles et responsabilités de planification et de certification forestière, concluent entre le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et le Conseil de l'industrie forestière du Québec, ont modifié de façon substantielle l'ensemble du processus de planification forestière. La forme et la teneur des livrables de toutes les parties prenantes au processus ont été révisées en profondeur. Le processus repose maintenant sur un volume important de données qui doivent circuler entre le Ministère et les bénéficiaires de garanties d'approvisionnement (BGA).

Dans le but de standardiser et de sécuriser l'échange des différents résultats relatifs à la planification forestière entre le Ministère et les BGA, un site FTP sécurisé a été déployé.

1.2 Connexion au site FTPS

Pour demander de nouveaux accès ou pour modifier les accès d'un utilisateur du MRNF ou d'un titulaire au site FTPS, vous devez communiquer avec le répondant régional attitré à ce site. Pour connaître le nom de votre répondant régional vous pouvez contacter soit le bureau régional de cette région ou encore l'unité de gestion concernée.

Pour vous connecter au site FTP-PRAN sécurisé, pour échanger les différents résultats liés à la planification forestière, il vous faut les 2 éléments suivants :

- votre identifiant;
- votre mot de passe.

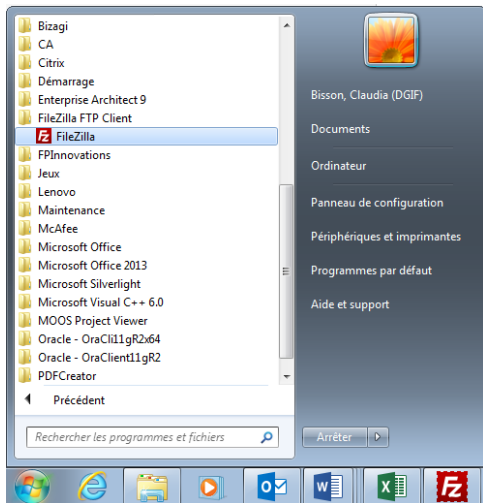
Ces données vous seront transmises par courriel par « Gestion_de_Compte@mern.gouv.qc.ca » lorsque votre accès au site sera officialisé.

1.3 Ouverture du site FTPS

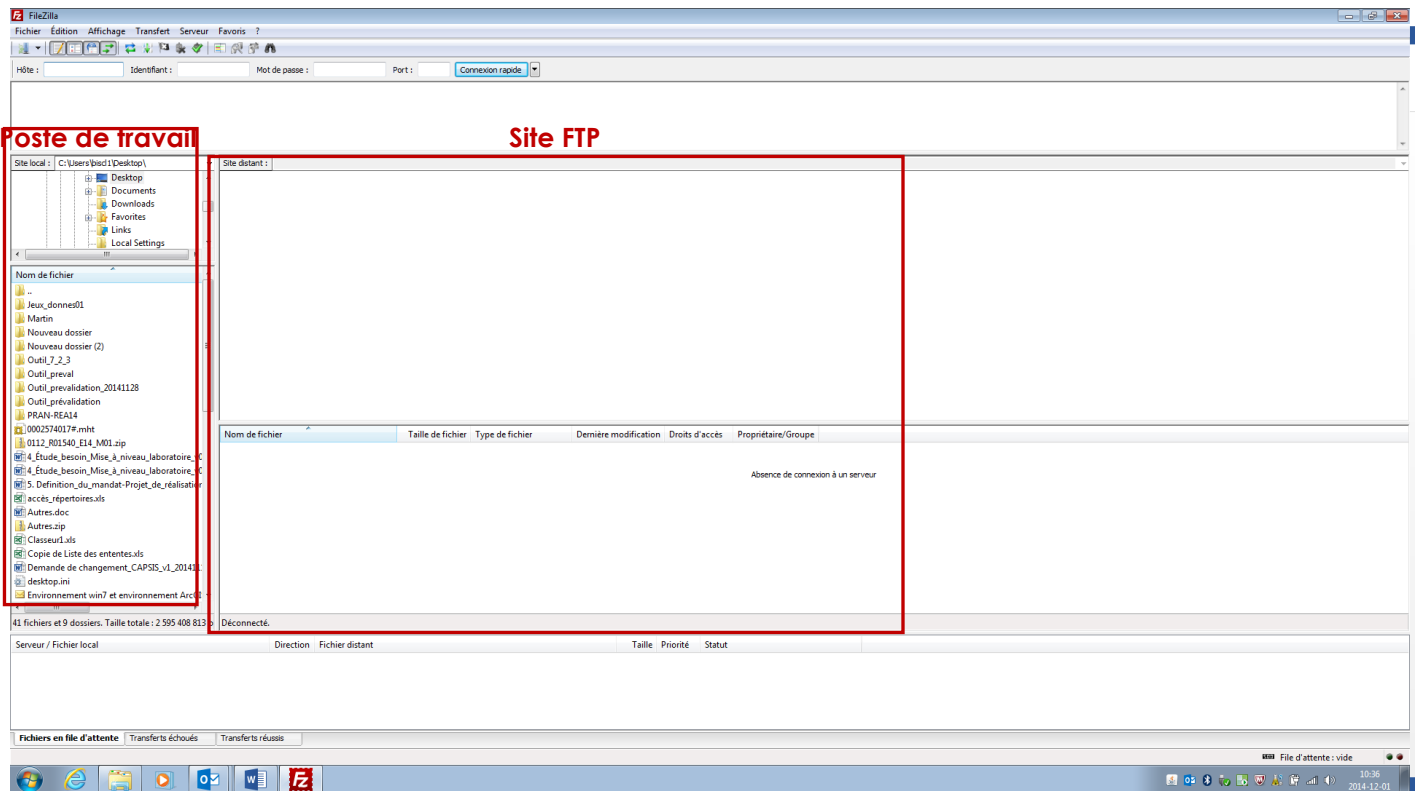


Note aux détenteurs de droits : Pour la connexion au site FTPS, le MRNF procède avec le logiciel FileZilla. Si vous désirez procéder avec ce logiciel, suivre les étapes suivantes. Cependant, d'autres logiciels peuvent être utilisés pour vous connecter au site FTP-PRAN sécurisé, mais le personnel du MRNF n'est pas formé pour les soutenir.

Pour ouvrir le site FTP, cliquer sur « Démarrer/Tous les programmes/Filezilla FTP Client » et ouvrir l'application FileZilla. Si l'application n'est pas dans vos programmes, demandez à votre conseiller technologique d'installer « Filezilla » sur votre poste.



La fenêtre de l'application FileZilla s'ouvre comme suit :

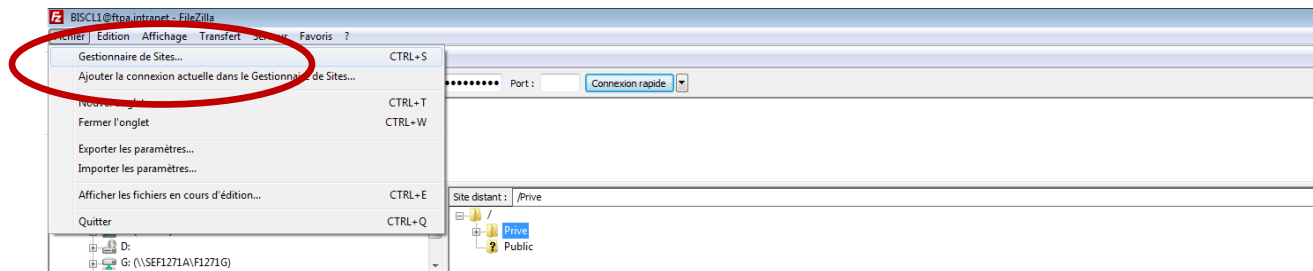


La partie de gauche de la fenêtre représente votre poste de travail, tandis que la partie de droite représente le site FTPS. Vous pouvez donc faire glisser les fichiers d'un endroit à l'autre.

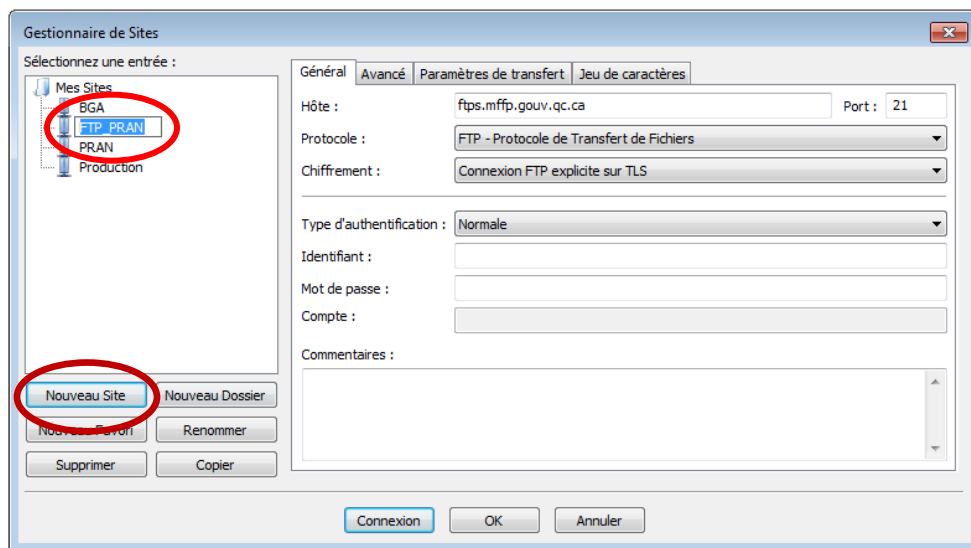
1.3.1 Création du site FTPS « FTP_PRAN »

Pour accéder au site « FTP_PRAN », vous devez tout d'abord le créer.

Dans le haut de la fenêtre « FileZilla », cliquer sur « Fichier » et ensuite sur « Gestionnaire de Sites ».

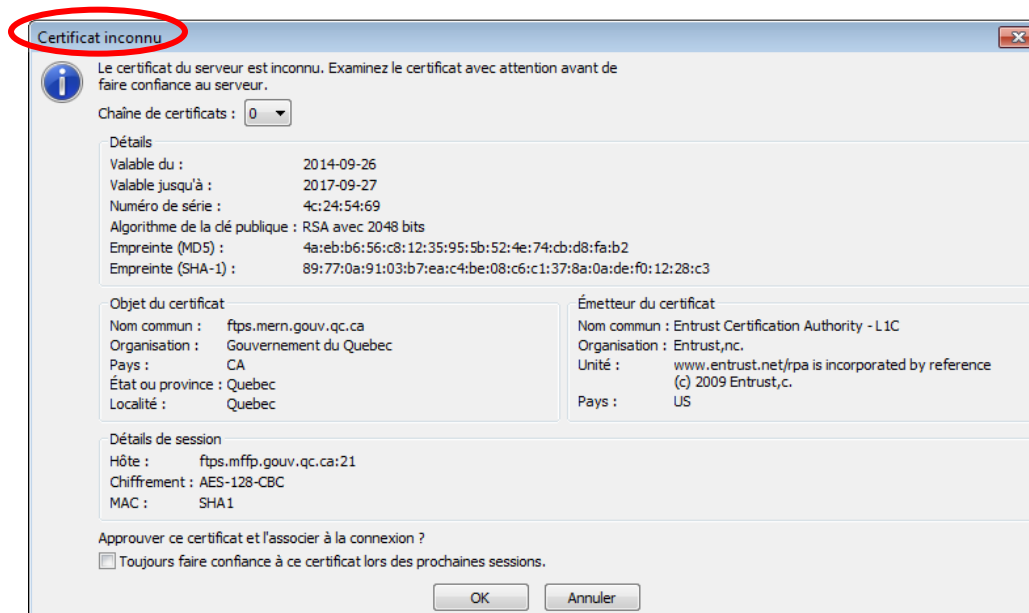


La fenêtre « Gestionnaire de Sites » s'ouvrira. Cliquer sur « Nouveau Site » afin de créer votre nouveau site et le nommer « FTP_PRAN ». Remplissez les champs « Hôte », « Protocole », « Chiffrement » et « Type d'authentification » tels qu'indiqués ci-dessous :



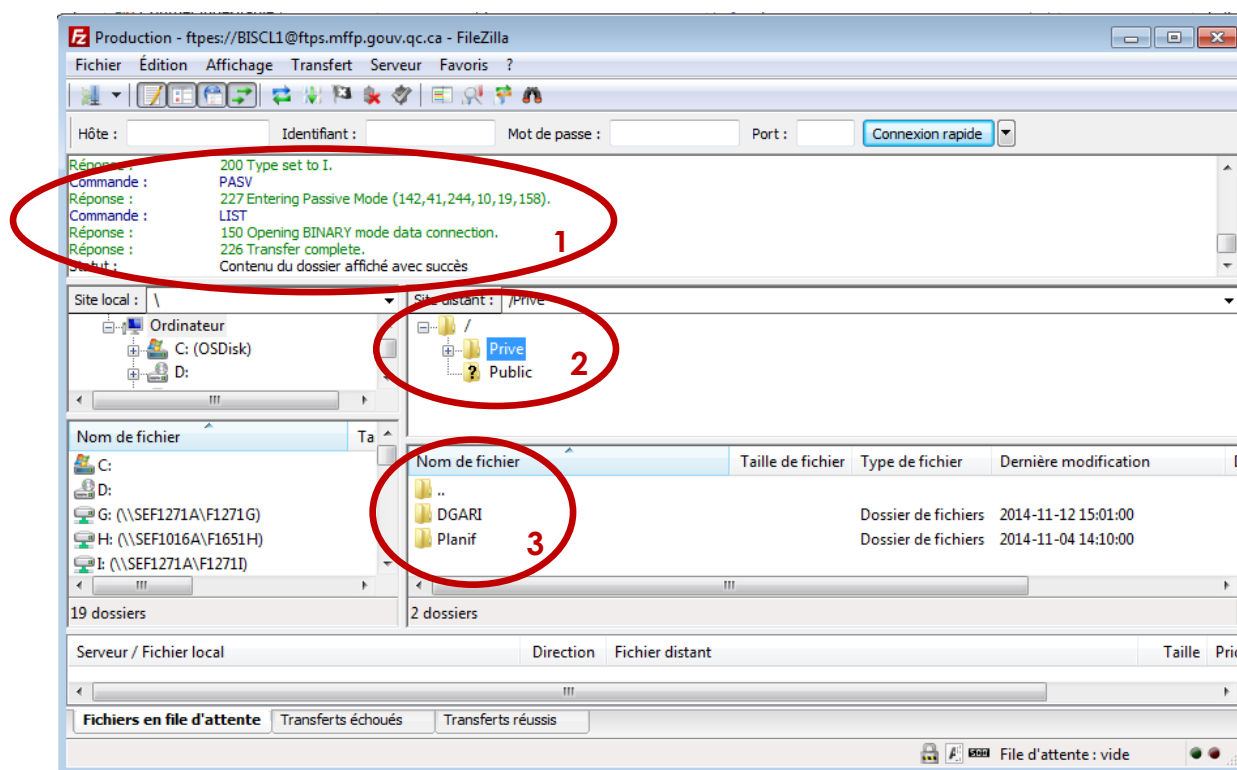
Afin de remplir les parties « Identifiant » et « Mot de passe », vous référez au courriel que vous avez reçu de « Gestion_de_Compte@mern.gouv.qc.ca » et qui contient ces renseignements. Laisser les autres champs libres et cliquer sur « Connexion ».

Si la fenêtre « Certificat inconnu » apparaît :



Cliquer sur « OK » ou cocher la case « Toujours faire confiance à ce certificat lors des prochaines sessions » pour ne plus la voir apparaître lors des prochaines ouvertures.

Lorsque la connexion sera établie, les éléments suivants apparaîtront :



Dans la partie supérieure du site (voir bulle n° 1), selon les situations, les messages suivants apparaîtront :

a) Réponse : 200 Type set to I

Commande : PASV

Réponse : 227 Entering Passive Mode (142,41,50,85,19,235)

Commande : LIST

Réponse : 150 Opening BINARY mode data connection

Réponse : 226 Transfer complete

Statut : Contenu du dossier affiché avec succès

Cette série de messages signifie que votre connexion au site FTPS a été effectuée avec succès.

b) Déconnecté du serveur : ECONNABORTED – Connection aborted

Ce message indique que vous êtes déconnecté du serveur. Pour vous reconnecter, il suffit de cliquer sur un dossier du site FTPS. Il n'est pas nécessaire de sortir de FileZilla et de vous reconnecter.

Dans la fenêtre « Site distant » (voir bulle n° 2), nous avons deux répertoires : « Prive » et « Public ». Le site FTP pour les échanges de la PRAN avec les BGA se situe dans le répertoire « Prive ».

Dans la section « Nom de fichier » (voir bulle n° 3), nous avons les sites FTPS qui sont privés. Le site FTPS pour les échanges de la PRAN avec les BGA se situe dans le répertoire « Planif » et ensuite « PRAN ».

Problème de connexion :

Si vous éprouvez des problèmes de connexion au site FTP-PRAN, cela est probablement attribuable aux coupe-feux installés sur votre ordinateur. Nous vous invitons à contacter votre responsable informatique afin de régler le problème en lui précisant que c'est un site FTP **sécurisé**.

1.4 Option de dépôts dans le site FTP-PRAN

Le site FTP-PRAN permet la prévalidation et le dépôt officiel des résultats en lien avec le processus de planification forestière.

1.4.1 La prévalidation des résultats

Le site FTP-PRAN permet la prévalidation des résultats sans qu'il y ait de dépôt officiel dans le répertoire « Consultation ». Si vous désirez prévalider un résultat avant son dépôt officiel, vous le déposez dans le répertoire « Depot_Ministere » pour le personnel du MRNF ou dans le répertoire « Depot_BGA » pour le personnel des BGA en inscrivant le préfixe « PV » au début de la nomenclature du résultat à valider :

Exemple pour la région 01 : PV_T01_UG11_R01540_E15_M01.zip

C'est l'ajout du préfixe « PV » qui permet au site de faire la différence entre une prévalidation et un dépôt officiel. Il est à noter que le résultat **ne doit pas être signé numériquement** pour réaliser sa prévalidation. La prévalidation se fait environ à toutes les 15 minutes et le rapport (document précédé du préfixe « SV ») se trouve à l'endroit du dépôt.

Exemple pour la région 01 : SV_PV_T01_UG11_R01540_E15_M01.zip

À noter que le site n'émet pas de courriel pour signifier que le rapport est disponible.

Pour un résultat donné, vous pouvez faire autant de prévalidations que vous le désirez avant son dépôt officiel. **Afin d'éviter de surcharger les serveurs, nous vous demandons d'effacer les rapports d'erreurs issus d'une prévalidation à la suite de leur récupération.**

1.4.2 Le dépôt officiel d'un résultat

Les différents résultats qui font l'objet d'un dépôt officiel dans le cadre du processus lié à la planification forestière doivent être signés numériquement. La signature à utiliser est « Signé numériquement ». Le résultat signé peut-être récupéré signé ou non signé pour les BGA. En effet, le site FTP-PRAN, rend disponible un résultat non signé dans le répertoire « consultation ».

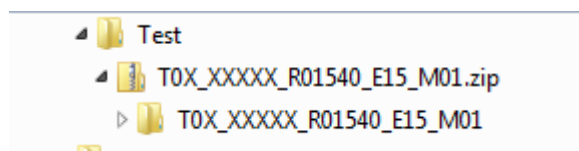
Le dépôt officiel d'un résultat se réalise dans le répertoire « Depot_Ministere » pour le personnel du MRNF ou dans le répertoire « Depot_BGA » pour le personnel des BGA.

Un guide portant sur la signature numérique est disponible à la page Internet du Ministère à l'adresse suivante :

<http://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/services-entreprises-et-organismes/processus-de-planification-forestiere/>

Saine pratique

Un résultat déposé dans le site FTP-PRAN ne doit pas contenir de « dossier » à sa racine. Exemple :



Erreur : Le fichier compressé contient le dossier « T0X_XXXXX_R01540_E15_M01 ». Ce fichier compressé sera refusé à la validation.

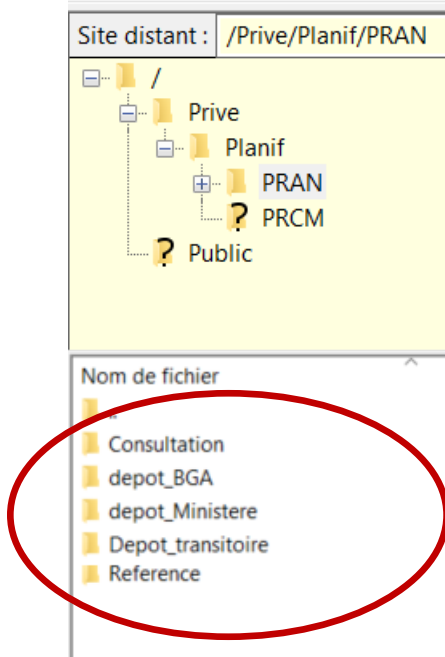
Saine pratique

Le site FTP-PRAN gère les versions déposées en vous signifiant une erreur. Ainsi, si vous déposez la version M02 d'un résultat sans au préalable avoir déposé la version M01, un message d'erreur vous sera envoyé. Il en va de même si vous déposez 2 versions M01. Il est donc important de déposer la bonne version.

1.5 Composition du site FTPS pour les échanges de la PRAN

Le site FTP de la PRAN comporte 5 répertoires :

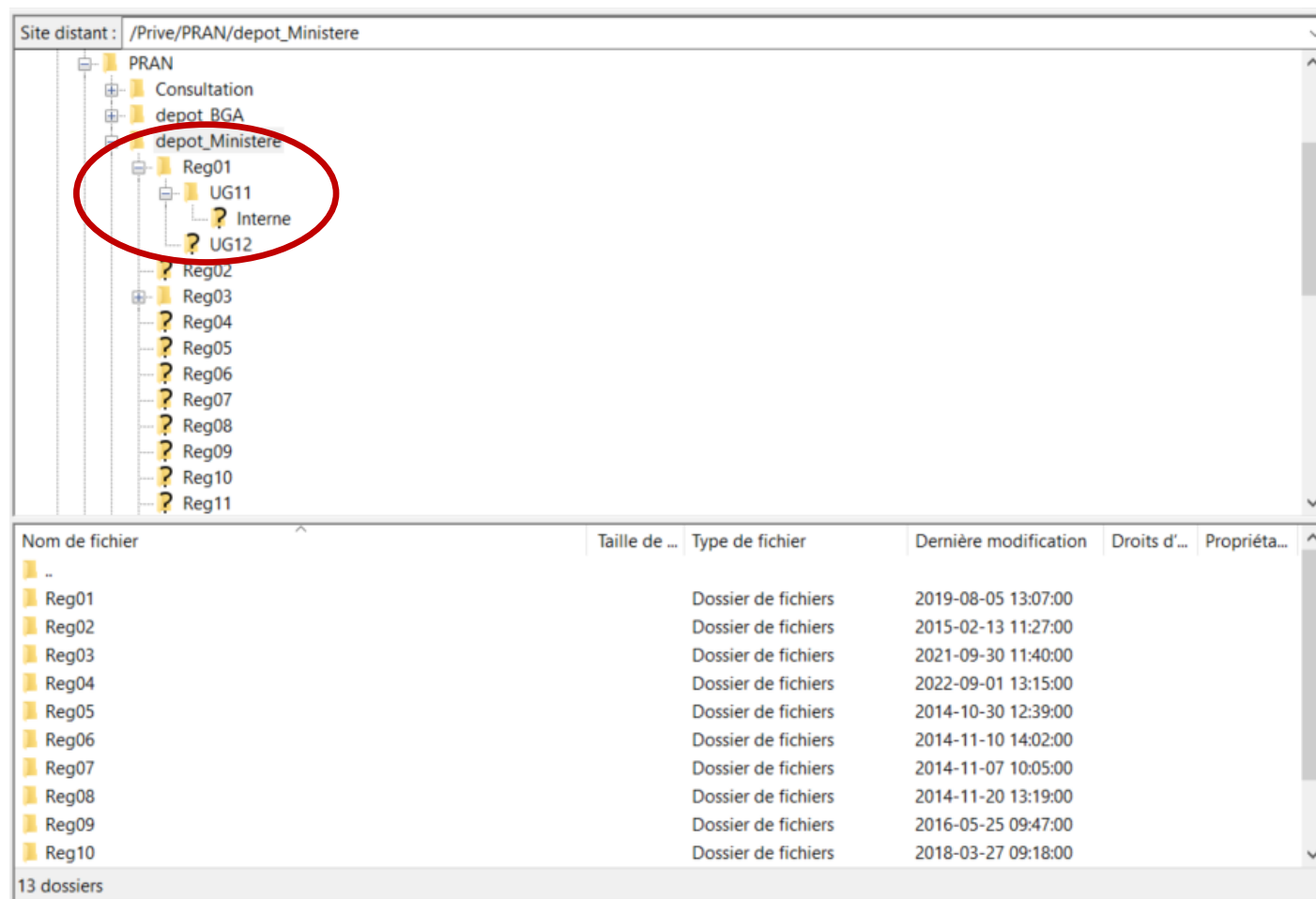
- consultation
- depot_BGA
- depot_Ministere
- depot_transitoire
- Référence



Les prochaines sections présentent en détail le contenu de chacun des 5 répertoires du site FTPS pour les échanges de la PRAN.

1.5.1 Répertoire « Depot_Ministere »

Le répertoire « Depot_Ministere » est structuré ainsi : /Prive/Dsoff/PRAN/depot_Ministere/Regxx/TER.



Site distant : /Prive/PRAN/depot_Ministere

PRAN

- Consultation
- depot_BGA
- depot_Ministere
 - Reg01
 - UG11
 - Interne
 - UG12
 - Reg02
 - Reg03
 - Reg04
 - Reg05
 - Reg06
 - Reg07
 - Reg08
 - Reg09
 - Reg10
 - Reg11

Nom de fichier	Taille de ...	Type de fichier	Dernière modification	Droits d'...	Propriéta...
..					
Reg01		Dossier de fichiers	2019-08-05 13:07:00		
Reg02		Dossier de fichiers	2015-02-13 11:27:00		
Reg03		Dossier de fichiers	2021-09-30 11:40:00		
Reg04		Dossier de fichiers	2022-09-01 13:15:00		
Reg05		Dossier de fichiers	2014-10-30 12:39:00		
Reg06		Dossier de fichiers	2014-11-10 14:02:00		
Reg07		Dossier de fichiers	2014-11-07 10:05:00		
Reg08		Dossier de fichiers	2014-11-20 13:19:00		
Reg09		Dossier de fichiers	2016-05-25 09:47:00		
Reg10		Dossier de fichiers	2018-03-27 09:18:00		

13 dossiers

Le répertoire « Depot_Ministere » permet la prévalidation (voir section 1.4.1) et le dépôt officiel (section 1.4.2) des différents résultats produits et signés numériquement par les aménagistes du MRNF dans le cadre du processus de planification forestière. Ce dépôt se fait par entente de récolte; c'est pour cette raison que le nom des répertoires, à l'intérieur de ce dépôt, varie d'une région à l'autre. Les accès sont en lecture/écriture, par région, pour tous les utilisateurs du MRNF nommés par le coordonnateur du plan d'aménagement forestier intégré.

C'est à l'étape du dépôt que les différentes validations sont réalisées. Ces validations se font toutes les 15 minutes.

Le répertoire « **Interne** » (/Prive/Planif/PRAN/depot_Ministere/RegXX/TER/Interne), qui se retrouve dans le répertoire « Depot_Ministere », permet le dépôt de résultats ou de documents connexes que vous désirez échanger à l'intérieur d'une même entente de récolte. Les résultats ou les documents déposés dans ce répertoire ne seront pas validés et ne nécessitent pas qu'ils soient signés numériquement. Les fichiers déposés seront des fichiers internes au MRNF.



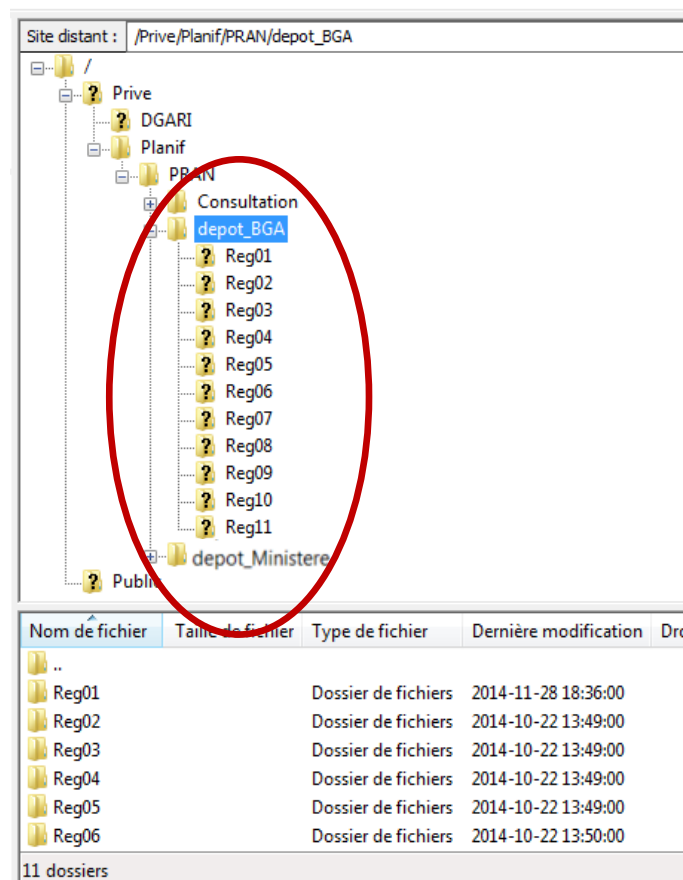
Il est très important de mentionner que ce répertoire ne doit servir qu'au transfert de documents internes au MRNF. Dans ce contexte, ce répertoire ne peut servir à « entreposer » des documents. En effet, le site FTP-PRAN est rendu accessible pour le transfert de documents et non pour leur entreposage, ceci afin d'éviter de surcharger les serveurs. Une fois par année ce répertoire sera effacé.

Les résultats suivants sont les résultats liés à la planification forestière que le MRNF doit déposer dans le site FTPS :

- R1.0 - Géobase localisant les usages forestiers et les zones d'application des modalités d'intervention;
- R140.1 - Fichier .ZIP contenant les résultats nécessaires à la planification des chemins et infrastructures potentiels;
- R153.0 - Fichier descriptif présentant les volumes attribués en garantie d'approvisionnement, PRAU, gré à gré et au marché libre par territoire d'entente de récolte;
- R154.0 - Fichier .ZIP contenant les résultats relatifs à la réserve de secteurs d'intervention des détenteurs de droits;
- R154.1 - Fichier .ZIP contenant les résultats nécessaires à la planification opérationnelle des chemins, des ponts et des infrastructures;
- R160.0 - Couche numérique des ponts devant faire l'objet d'une évaluation de la capacité portante;
- R166.1 - Couche numérique présentant l'historique des forêts résiduelles associées aux planifications annuelles autorisées des années antérieures;
- R169.0 - Couche numérique qui présente les zones de juxtaposition des agglomérations de coupes;
- R188.0 – Programmation annuelle autorisée;
- R200.0 – Fichier .ZIP contenant les résultats provenant du PAFIT nécessaires à la réalisation de la planification opérationnelle et aux zones d'intervention potentielles;
- R702.0 – Fichier .ZIP contenant les résultats nécessaires à l'harmonisation opérationnelle des chantiers destinés au marché libre;
- R702.2 – Fichier .ZIP contenant les résultats relatifs à la planification annuelle des chantiers destinés au marché libre;
- R703.1 – Fichier .ZIP contenant les résultats relatifs aux chantiers vendus sur le marché libre dont la récolte est autorisée par le chef d'unité de gestion.

1.5.2 Répertoire « depot_BGA »

Le répertoire « depot_BGA » est structuré ainsi : /Prive/Planif/PRAN/depot_BGA.



Le répertoire « depot_BGA » permet la prévalidation (voir section 1.6) et le dépôt officiel (section 1.4.2) des différents résultats produits et signés numériquement par les planificateurs du BGA relativement au processus de planification forestière. Ce dépôt se fait par entente de récolte; c'est pour cette raison que le nom des répertoires, à l'intérieur de ce dépôt, varie d'une région à l'autre. Les accès sont en lecture/écriture, par région, à tous les utilisateurs nommés par les BGA.

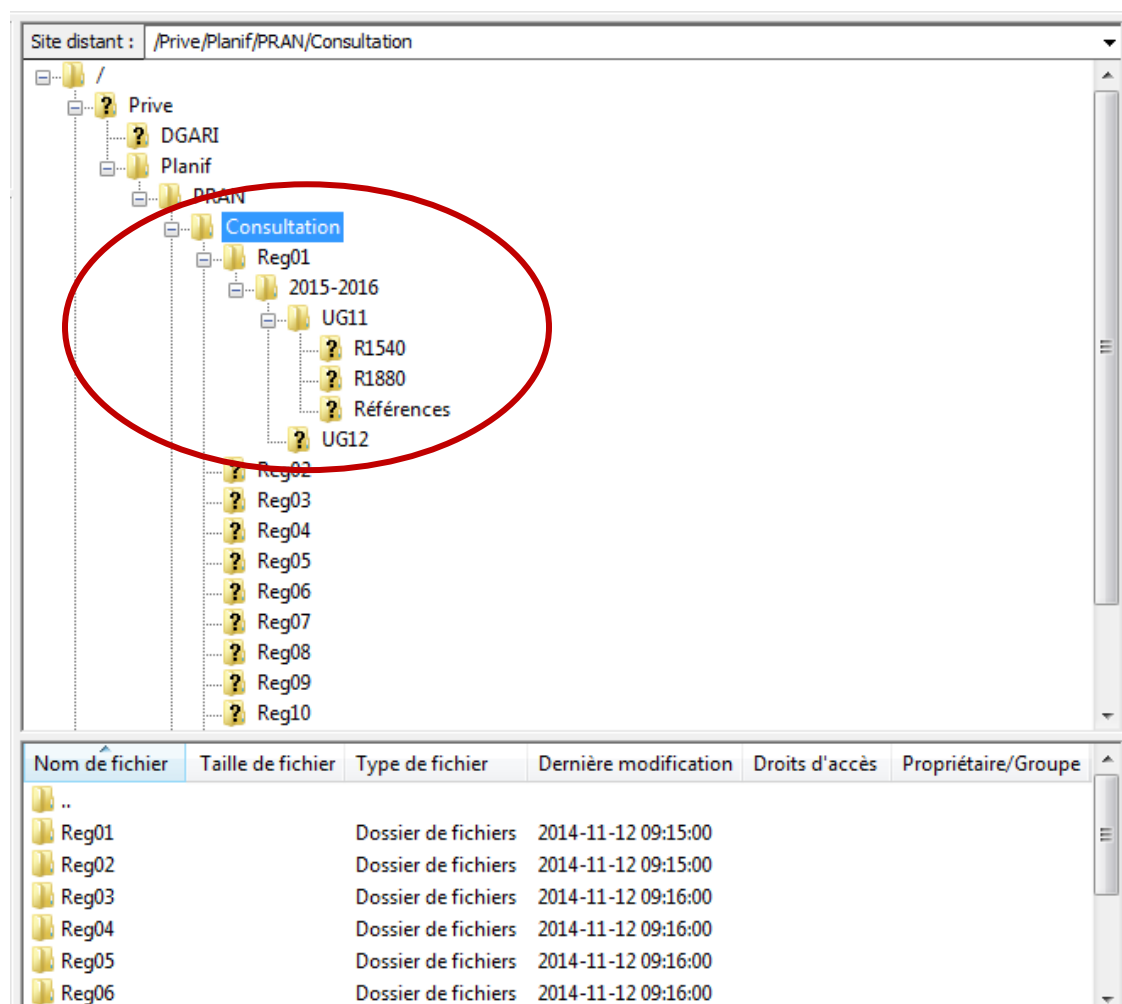
C'est à l'étape du dépôt que les différentes validations sont réalisées. Ces validations se font toutes les 15 minutes.

Les résultats suivants sont les résultats liés à la planification forestière que le BGA doit déposer sur ce site FTPS :

- R160.1 - Liste des ponts qui feront l'objet d'une évaluation de la capacité portante par les détenteurs de droits;
- R187.0 - Programmation annuelle des activités d'aménagement forestier;
- R300.0 - Fichier .ZIP contenant les résultats relatifs à la planification potentielle des chemins, des ponts et des autres infrastructures;
- R301.0 - Fichier .ZIP contenant les résultats relatifs à la planification opérationnelle des chemins, des ponts et des autres infrastructures;
- R702.1 – Fichier .ZIP contenant les résultats précisant les chantiers destinés au marché libre dont l'harmonisation opérationnelle est réalisée.

1.5.3 Répertoire « consultation »

Le répertoire « Consultation » est structuré ainsi : /Prive/Planif/PRAN/Consultation/Regxx/20xx-20xx/TER/Résultat.



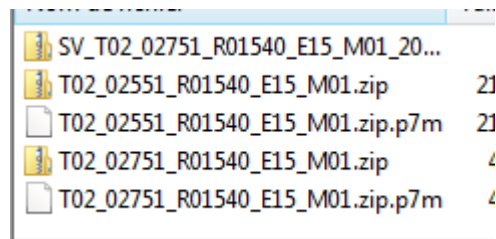
Suite à un dépôt officiel, le résultat se transfère automatiquement dans le répertoire « Consultation », au plus tard 5 minutes après le dépôt. S'il s'agit d'un R154.0, le fichier sera déposé dans le répertoire « R1540 ».

Vous trouverez dans le répertoire « Consultation » les répertoires de consultation des différents résultats pour chacune des régions selon les ententes de récolte. Il s'agit de l'endroit commun à tous pour consulter ou récupérer la dernière version déposée d'un résultat. Toutes les versions seront conservées à cet endroit pendant au moins une année.

Dans ce répertoire, les accès sont en lecture pour tous les BGA et les utilisateurs du MRNF. Lorsque le résultat est disponible dans le répertoire « Consultation », un message est automatiquement envoyé aux BGA et aux utilisateurs concernés les informant de la disponibilité du fichier déposé. Le résultat est déposé signé et non signé numériquement.

C'est aussi dans le répertoire « Consultation » que vous trouverez le rapport d'analyse. Ce rapport est accessible à la fois au personnel du MRNF et à celui des BGA. Il se trouve au même endroit que le résultat qui a fait l'objet du dépôt. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapport d'analyse, voir le chapitre 2 du présent document.

L'exemple suivant montre les différents résultats qui peuvent être récupérés dans le répertoire « Consultation ».



- Le fichier « SV_T02_02751_R01540_E15_M01 » contient le rapport d'analyse.
- Le fichier « T02_02751_R01540_E15_M01.zip.p7m » version du fichier signé numériquement.
- Le fichier « T02_02751_R01540_E15_M01.zip » version non signée du fichier original signé.

1.5.4 Répertoire « Reference »

Le répertoire « Références » est l'endroit où le répondant régional du site FTP-PRAN pourra déposer directement des fichiers nécessaires aux BGA, sans qu'ils soient signés ou validés par le système (p. ex., données d'inventaire).

Dans ce répertoire, seuls les répondants régionaux de la PRAN du MRNF ont des droits d'écriture afin de structurer le répertoire « Références » ou déposer des documents. Vous pouvez utiliser ce répertoire pour rendre communs (MRNF et BGA) des documents officiels nécessaires à la planification forestière (zone d'application des modalités d'intervention, mesures d'harmonisation, etc.). Les autres utilisateurs (MRNF et BGA) ont des droits en lecture dans ce répertoire.

1.5.5 Répertoire « Dépôt Transitoire »

Le répertoire « Depot_Transitoire » permet l'échange de documents non signés et non validés entre le personnel du MRNF et celui des BGA (p. ex., données d'inventaire, *cut over*).

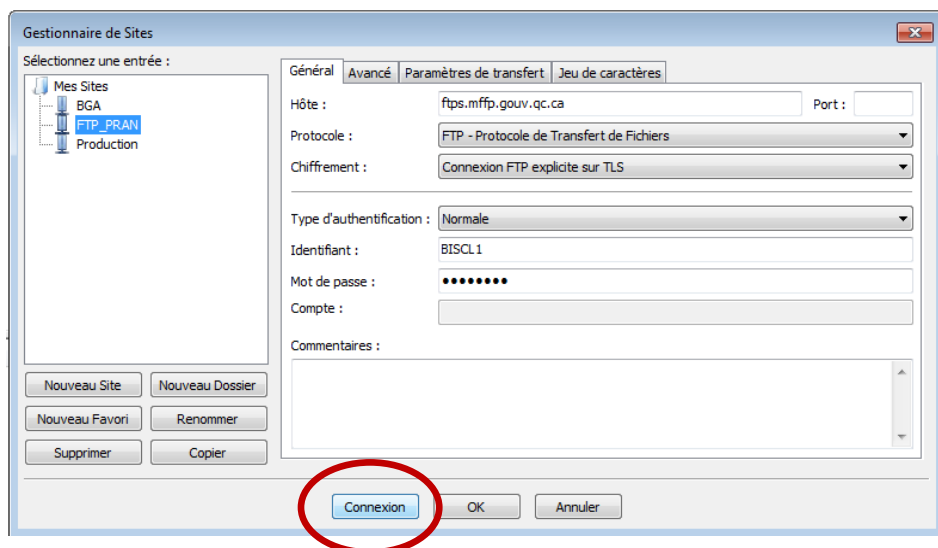
Le personnel du MRNF ainsi que celui des BGA ont des droits d'écriture et de lecture dans ce répertoire.



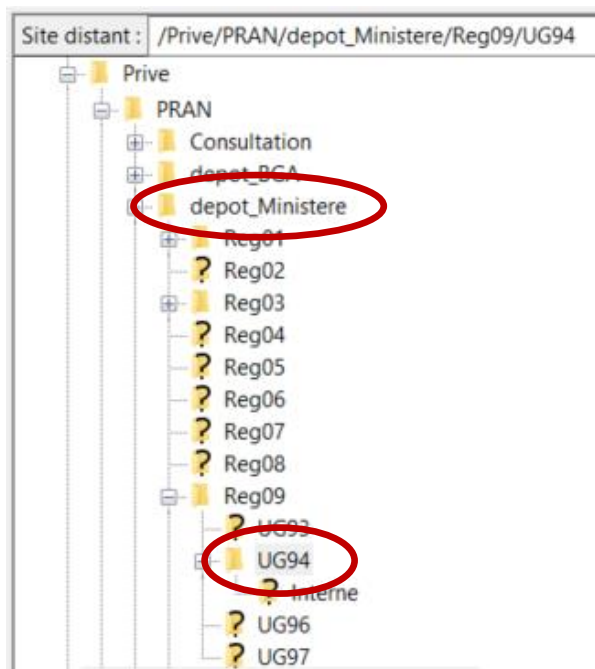
Il est très important de mentionner que ce répertoire ne doit servir qu'au transfert de documents entre le Ministère et les BGA. Dans ce contexte, ce répertoire ne peut servir à « entreposer » des documents. En effet, le site FTP-PRAN est rendu accessible pour le transfert de documents et non pour leur entreposage, ceci afin d'éviter de surcharger les serveurs. Une fois par année ce répertoire sera effacé.

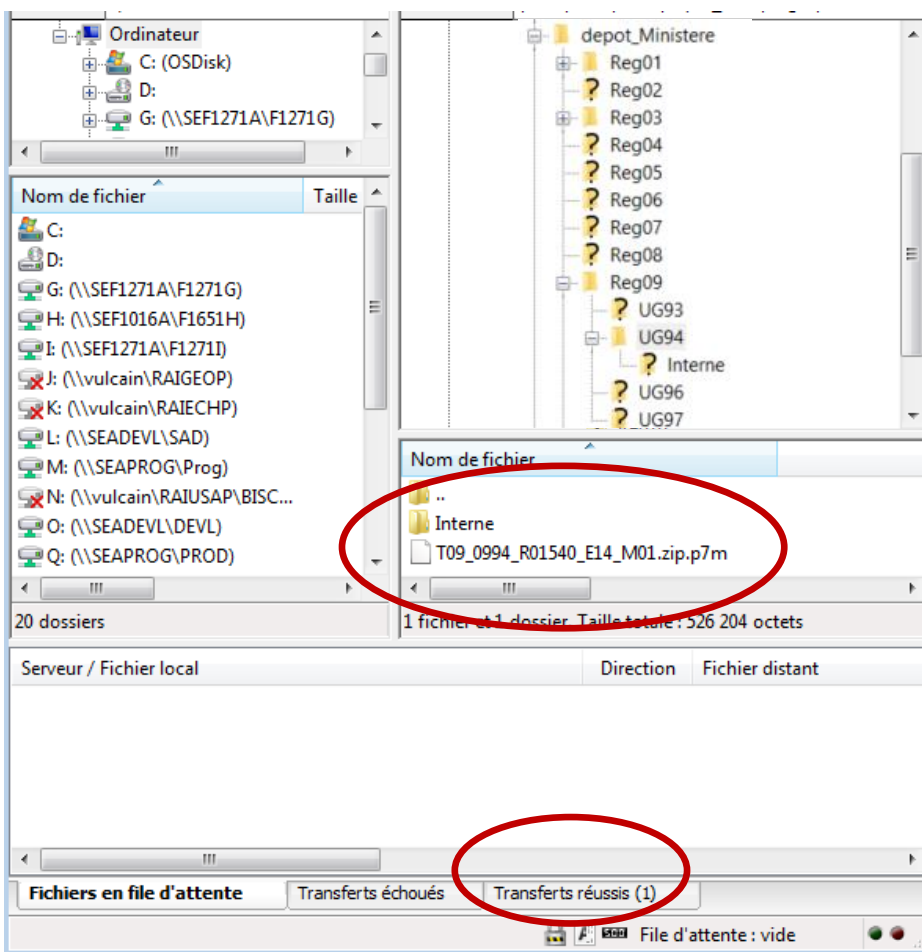
1.6 Démonstration

Connectez-vous au Site FTP_PRAN.



Copier votre résultat avec la bonne nomenclature (voir la Norme d'échange numérique en vigueur), validé et signé (en le faisant glisser) dans la partie « Depot_Ministere » de votre région sous l'entente de votre choix.





Dans la zone « Nom de fichier », vous voyez le fichier qui a été déposé.

L'onglet « Transferts réussis (1) » indique que votre fichier a été transféré dans le site FTPS. Dans la partie « Nom de fichier », vous verrez votre fichier déposé. Le système procédera alors aux différentes validations.

1.7 Soutien

Pour toute demande de soutien en lien avec le site FTPS, vous devez contacter le répondant régional de votre région attribué au dossier.

2 Le rapport d'analyse

2.1 Le contexte

Le site FTP-PRAN inclut une notion d'erreurs. Ce site vise à harmoniser et standardiser la donnée qui fait l'objet d'un transfert entre le Ministère et les titulaires. Cette notion d'erreurs est notifiée dans un rapport d'analyse lors de la prévalidation ou le dépôt des résultats suivants :

- Ministère : R154,1, R154,0, R188.0 et R191.0
- Titulaire : R301,0 (chemin) et R187,0

Le présent chapitre a pour objectif d'expliquer le rapport d'analyse qui est fourni par le site, à la suite d'une prévalidation ou d'un dépôt.

2.2 Le rapport d'analyse

Comme mentionné, lors de la prévalidation ou le dépôt d'un résultat, le site FTPS-PRAN rend disponible un rapport d'analyse en format Excel. Ce rapport se retrouve dans le fichier dont la nomenclature est la suivante :

SV_TXX_XXXXX_RXXXXX_EXX_M OU DXX.ZIP où

TXX : numéro de la région (exemple : T01);

XXXXX : entente de récolte (exemple : 04352);

RXXXXX : numéro du résultat qui fait l'objet d'un dépôt (exemple : R01540);

EXX : exercice (exemple : E18);

M ou DXX : numéro de la version (M01 ou D01).

Lors d'une prévalidation vous pouvez récupérer ce fichier dans le répertoire « Depot_Ministere » pour le personnel du Ministère et dans « depot_BGA » pour le personnel des titulaires.

Lors d'un dépôt officiel, ce fichier se retrouve dans le répertoire « Consultation » classé selon l'année et le résultat qui a fait l'objet d'un dépôt officiel.

Le rapport d'erreurs est accompagné, dans le fichier SV.zip, de fichiers .dbf ou .shp. Ces fichiers permettent de visualiser les erreurs géométriques détectées.

2.3 Catégorie du message d'erreur

La catégorie du message d'erreur donne un niveau de sévérité en regard de l'erreur survenue. Dans le Rapport d'analyse du site FTPS de la PRAN, 3 catégories sont possibles :

- E : La validation est en erreur et le dépôt est refusé, il faut corriger l'erreur pour que le dépôt soit accepté par le site;
- A : C'est un avertissement; pour que le dépôt se réalise, il n'est pas nécessaire de corriger. Exemple : Le fichier XYZ obligatoire ne contient aucune occurrence;
- I : Pour information; pour que le dépôt se réalise, il n'est pas nécessaire de corriger. Exemple : Le fichier XYZ facultatif est vide.

Vous retrouverez la catégorie du message d'erreur sous la colonne « Sévérité » de tous les onglets du rapport d'analyse exception faite de l'onglet « Sommaire des validations ».

À noter que la validation par erreur s'applique uniquement aux fichiers en format .dbf ou .shp qui font partie de la norme d'échange numérique.

2.4 Contenu du rapport d'analyse

Le rapport d'analyse se divise en 5 onglets :

1. Sommaire des validations;
2. Présence fichiers résultats;
3. Validations de structure;
4. Validations descriptives;
5. Validations géométriques.

Les prochaines sections expliquent chacun de ces onglets.

2.4.1 Onglet « Sommaire des validations »

Cet onglet présente un sommaire des catégories du message d'erreur contenues dans un résultat qui a fait l'objet d'une prévalidation ou d'un dépôt officiel. Ce sommaire est présenté par résultat compris dans le dépôt. L'image suivante présente un exemple de cet onglet.

	A	B	C	D	E	F	G	H
15	Détails fichiers résultats.							
16								
17		Fichier de résultat : R01182						
18		Type de document : FICHE						
19		Nombre d'avertissement : 0						
20		Nombre d'erreur non-sévère : 1						
21		Nombre d'erreur sévère : 0						
22		Fichier de résultat des validations : DV_R01182_20170627_162602.dbf						
23								
24		Fichier de résultat : SIGNAP						
25		Type de document : DOCUM						
26		Nombre d'avertissement : 0						
27		Nombre d'erreur non-sévère : 1						
28		Nombre d'erreur sévère : 0						
29		Fichier de résultat des validations : DV_SIGNAP_20170627_162602.dbf						
30								
31		Fichier de résultat : R01380I						
32		Type de document : FICHE						
33		Nombre d'avertissement : 2						
34		Nombre d'erreur non-sévère : 3						
35		Nombre d'erreur sévère : 0						
36		Fichier de résultat des validations : DV_R01380I_20170627_162602.dbf						

1. Le fichier XYZ est refusé et non conforme. Une ou des erreur (s) ont été détectée (s) lors des validations;
2. Le fichier XYZ est accepté mais non conforme. Une ou des erreur (s) ont été détectée (s) lors des validations;
3. Le fichier XYZ est accepté et conforme. Aucune erreur n'a été détectée lors des validations;
4. Le fichier XYZ est accepté et conforme. Seuls des avertissements ont été détectés lors des validations.

[illegible]

Cet onglet vise à confirmer si les résultats attendus dans les différents résultats à échanger sont présents. Il y a 3 possibilités :

- À noter qu'il y a obligation de présence de tous les résultats obligatoires compris dans un résultat qui fait l'objet d'un échange. Cependant ces résultats peuvent être vides. L'image suivante présente un exemple de cet onglet.

[illegible]

À noter que cette validation s'applique à tous les types de fichiers qui font l'objet d'un transfert.

2.4.3 Onglet « Validations de structure »

Cet onglet présente le résultat de la validation de la structure des résultats qui composent un résultat qui fait l'objet d'une prévalidation ou d'un dépôt.

À cette étape 3 validations s'effectuent :

1. Présence/absence d'un attribut dans un résultat attendu. Si un attribut est absent le résultat est en erreur (E) et ce peu importe que le résultat soit obligatoire, conditionnel ou facultatif. Donc, si vous choisissez de présenter un résultat non obligatoire, tous les attributs de ce résultat doivent être présents.
2. Attribut déplacé : Si l'ordre des attributs d'un résultat donné ne respecte pas l'ordre défini par le référentiel un avertissement sera émis.
3. Si le format d'un des attributs ne respecte pas celui attendu au référentiel, le dépôt est en erreur et ce peu importe qu'il s'agisse d'un résultat obligatoire, conditionnel ou facultatif. Donc, si vous choisissez de présenter un résultat non obligatoire tous les attributs de ce résultat doivent respecter le format attendu.

Cette validation s'applique aux résultats de type .dbf et .shp. L'image suivante présente un exemple de cet onglet.

11	A	A1000035	R01370			L'attribut « CL_CHEMIN » est en trop dans le fichier « T08_08651_R01370_E18_M01.SHP ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.
12	A	A1000035	R01370			L'attribut « NM_PROGRAM » est en trop dans le fichier « T08_08651_R01370_E18_M01.SHP ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.
13	A	A1000035	R01370			L'attribut « NO_PROG » est en trop dans le fichier « T08_08651_R01370_E18_M01.SHP ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.
14	A	A1000035	R01370			L'attribut « CHE_PRINC » est en trop dans le fichier « T08_08651_R01370_E18_M01.SHP ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.
15	E	E1000037	R01380I	ID_INFRAS		Le type « Réel long » de l'attribut « ID_INFRAS » du fichier « T08_08651_R01380I_E18_M01.SHP » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « Entier ».
16	E	E1000038	R01380I	ID_INFRAS		La longueur « 19 » de l'attribut « ID_INFRAS » du fichier « T08_08651_R01380I_E18_M01.SHP » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 6 ».
17	A	A1000036	R01380I	REMARQUE		L'attribut « REMARQUE » n'est pas dans l'ordre attendu dans le fichier « T08_08651_R01380I_E18_M01.SHP ».
18	A	A1000035	R01380I			L'attribut « NM_PROGRAM » est en trop dans le fichier « T08_08651_R01380I_E18_M01.SHP ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.
19	E	E1000037	R01380P	ID_PNT_PNC		Le type « Réel long » de l'attribut « ID_PNT_PNC » du fichier « T08_08651_R01380P_E18_M01.SHP » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « Entier ».
20	E	E1000038	R01380P	ID_PNT_PNC		La longueur « 19 » de l'attribut « ID_PNT_PNC » du fichier « T08_08651_R01380P_E18_M01.SHP » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 6 ».
21	E	E1000037	R01380P	LARG_EAU		Le type « Réel long » de l'attribut « LARG_EAU » du fichier « T08_08651_R01380P_E18_M01.SHP » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « Réel court ».
22	E	E1000038	R01380P	LARG_EAU		La longueur « 19 » de l'attribut « LARG_EAU » du fichier « T08_08651_R01380P_E18_M01.SHP » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 5 ».

À noter que si des erreurs au niveau de la structure sont détectées, le cycle de validation s'arrête et les validations descriptives et géométriques ne sont pas réalisées. Il faut corriger les erreurs de structure afin que le processus se poursuive.

2.4.4 Onglet « Validations descriptives »

Deux types de validation s'effectuent à cette étape. Les validations unitaires et les validations de cohérence.

2.4.4.1 Les validations unitaires

Cette validation permet de vérifier, par exemple, les codes possibles pour un attribut donné ou encore la présence d'une donnée dans un attribut obligatoire. Plus spécifiquement, elle concerne les éléments suivants :

- Pour un résultat obligatoire, conditionnel ou facultatif dans un résultat qui fait l'objet d'un dépôt
- Si le résultat est vide = aucune validation
- Si le résultat contient des occurrences :
 - Les attributs obligatoires doivent contenir une occurrence. Si l'attribut est vide « E ».
 - Les attributs conditionnels et facultatifs peuvent être vides « I ».
 - Si l'attribut qu'il soit obligatoire, conditionnel ou facultatif est lié à un domaine de valeur, l'occurrence inscrite doit respecter le domaine de valeur en vigueur sinon « E ».

Vous trouverez au lien suivant :

<http://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/services-entreprises-et-organismes/referentiel-de-donnees-domaine-forestier/>

Les codes en vigueur pour les différents attributs concernés.

2.4.4.2 Validation de cohérence

La validation de cohérence peut se subdiviser en 3 sous-ensembles :

- A. Une validation parent/enfant (cohérence entre des fichiers);
 - B. Une validation enfant/parent (cohérence entre des fichiers);
 - C. Une validation des doublons.
- A. La validation parent/enfant s'assure que le lien entre des résultats liés est respecté. La validation s'effectue sur des liens qui sont toujours obligatoires. Dans le cas présent l'enfant est obligé d'avoir un parent. Dans le cadre du processus de planification forestière cette validation s'effectue sur le lien suivant :

R154.1, R154.0 et R188.0 :

- Si un secteur d'intervention (SI) « NO_SEC_INT » apparaît dans le R185.0, il doit apparaître dans le R185.1 et vice versa sinon « E ».
- B. Tout comme la validation parent/enfant, la validation enfant/parent s'assure que le lien entre des résultats est respecté. Cependant, dans une validation enfant/parent un parent n'est pas obligé d'avoir un enfant. Dans le cadre du processus de planification forestière cette validation s'effectue sur les liens suivants :

R154.0 :

- Si un SI « NO_SEC_INT » apparaît dans le R150.1, il doit apparaître dans le R185.1 sinon « E »;
- Si un SI « NO_SEC_INT » apparaît dans le R185.1MH, il doit apparaître dans le R185.1 sinon « E ».

R188.0 :

- Si un SI « NO_SEC_INT » apparaît dans le R185.1MH, il doit apparaître dans le R185.1 sinon « E »;
- Si un SI « NO_SEC_INT » apparaît dans le R171.2, il doit apparaître dans le R185.1 sinon « E »;
- Si un « ID_CHEMIN » apparaît dans le R172.2, il doit apparaître dans le R137.0 sinon « E ».

- C. Le site FTPS valide la présence de doublon dans certains résultats. Ainsi dans un R185.1, un R171.1 et un R171.2 un numéro de SI ne peut se répéter sinon « E ».

2.4.5 Onglet « validations géométriques »

Une validation géométrique est maintenant effectuée lors du dépôt d'un fichier de forme. Le tableau suivant présente les différentes validations qui s'appliquent au processus de planification forestière. La colonne « Catégorie » réfère à la catégorie du message d'erreur (section 2.3 du présent document). Pour plus de détails sur ces validations se référer à la norme géométrique à la section mentionnée dans le tableau à la colonne « Référence norme géométrique ».

Référence norme géométrique	Description	Catégorie
Section 1.2.4 : Format des données	La norme d'échange numérique de la planification forestière présente le format à respecter.	E
Section 3.1.1 : Système de référence et projection	Le résultat présenté doit être selon le fuseau valide.	E
Section 3.1.2 : Respect des contours territoriaux	Les entités présentées doivent se situer à l'intérieur des limites de la province de Québec.	E
Section 3.1.3.1 : Distance minimale entre sommet	La distance minimale entre 2 sommets est de 1 mètre.	E
Section 3.1.3.2 : Distance maximale entre 2 sommets	La distance maximale entre 2 sommets est de 500 mètres.	A
Section 3.1.4 : Entités multiparties, multipoints	Une même entité qu'elle soit polygonale, linéaire ou ponctuelle ne peut être constituée de plusieurs entités géométriques. Cette validation ne s'applique pas aux résultats R176.00 et le R176.0L.	E
Section 3.1.5 : Géométrie nulle	Il est interdit de présenter des entités dont la géométrie est nulle.	E
Section 3.3.2 : Angle interne	L'angle minimal permis entre 3 sommets consécutifs d'une même ligne est de 45°.	A
Section 3.3.3 : Autosuperposition de ligne	Aucune superposition de ligne.	E
Section 3.4.1 : Superficie minimale d'un polygone	La superficie minimale d'un polygone est de 0,05 ha.	A
Section 3.4.2 : Superficie minimale d'une exclusion	La superficie minimale d'une exclusion est de 0,05 ha.	A
Section 3.4.3.2 : Angle interne de bordure	L'angle formé par 3 sommets successifs d'une bordure ne peut être inférieur à 3°.	E
Section 3.4.3.3 : Auto-intersection de polygones	La délimitation d'un polygone ne peut s'entrecouper.	E
Section 3.4.6.1 : Superposition de polygones	Aucune superposition de polygone n'est tolérée dans une même couche sauf pour exception.	A

3 Les messages d'erreur

Comme mentionné dans le chapitre précédent, le site FTPS notifie les erreurs que contient une prévalidation ou un dépôt. Le présent chapitre vise à expliquer les principaux messages d'erreur selon l'onglet qu'ils apparaissent dans le rapport Excel.

3.1 Onglet « Sommaire des validations »

Le tableau suivant présente les principaux messages d'erreur qu'on retrouve dans cet onglet.

No message	Message	Description/exemple	Catégorie
M1000003	Le répertoire d'archive n'a pas été trouvé.		Aucune
M1000006	Le répertoire n'existe pas pour déposer le fichier (0) : (1).		Aucune
M1000008	Impossible de déposer le fichier sur le SAN.	Généralement, lorsque ce message apparaît il s'agit de laisser passer un autre cycle de validation.	Aucune
M1000009	Le format .zip du fichier (0) déposé n'est pas valide.	Souvent cette erreur est reliée au fait que le dossier .zip contient un « dossier » à sa racine.	E
M1000010	Impossible de trouver l'entente correspondant à : (0) pour la région (X).		E
M1000011	Impossible de trouver le type de fichier correspondant à : (0).		E

3.2 Onglet « Présence fichiers résultats »

Le tableau suivant présente les principaux messages d'erreur qu'on retrouve dans cet onglet.

No message	Message	Description/exemple	Catégorie
M1000029	Le fichier « 0 » est absent. Sa présence est obligatoire, mais il peut être vide.	Ce message notifie qu'un résultat obligatoire est absent du résultat qui fait l'objet d'un dépôt. Exemple : Le fichier « T01_UG11_R00210DE_E18_M06.DBF » est absent. Sa présence est obligatoire, mais il peut être vide.	E
M1000030	Le fichier « 0 » n'est pas exigé par la norme.	Ce message notifie que vous avez ajouté, dans un résultat qui fait l'objet d'un dépôt, un résultat non requis. Exemple : Le fichier « NO_BGA_R154_E18_M01_2017-06-27.PDF » n'est pas exigé par la norme.	A

M1000032	Le fichier « 0 » obligatoire ne contient aucune occurrence.	Ce message vise à vous aviser qu'un résultat obligatoire est vide. Exemple : Le fichier « T14_06271_R00210EH_E18_M01.DBF » obligatoire ne contient aucune occurrence.	A
M1000039	Le fichier « 0 » facultatif est vide.	Ce message vise à vous aviser qu'un résultat facultatif est vide. Exemple : Le fichier « T14_06271_R01670_E18_M01.SHP » facultatif est vide.	I
M1000050	Le répertoire « 0 » est présent dans le document compressé et n'est pas exigé par la norme. Son contenu est ignoré.	Ce message vise à vous aviser que vous avez inséré, dans le résultat qui fait l'objet d'un dépôt, un dossier non requis par la norme. Exemple : Le répertoire « ALLO » est présent dans le document compressé et n'est pas exigé par la norme. Son contenu est ignoré.	A
M1000075	Le fichier « 0 » est absent. La présence de ce fichier est facultative.	Ce message vise à vous aviser qu'un résultat facultatif est absent. Exemple : Le fichier « T01_UG11_R01212_E18_M06.* » est absent. La présence de ce fichier est facultative.	A

3.3 Onglet « Validations de structure »

Le tableau suivant présente les principaux messages d'erreur qu'on retrouve dans cet onglet.

No message	Message	Description/exemple	Catégorie
M1000054	Une erreur technique est survenue lors des validations de structure. Veuillez contacter l'équipe de soutien.	Une erreur inconnue est survenue lors des validations de structures, descriptives ou géomatiques. L'équipe de soutien doit investiguer pour identifier le problème.	Aucune
M1000034	L'attribut « 0 » est absent du fichier « x ». Celui-ci est exigé par la norme.	Ce message vise à vous aviser qu'un attribut est absent d'un résultat. Exemple : L'attribut « AN_PRAN » est absent du fichier « T01_UG11_R01712_E18_M06.DBF ». Celui-ci est exigé par la norme.	E
M1000035	L'attribut « 0 » est en trop dans le fichier « x ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.	Ce message vise à vous aviser que vous avez ajouté un attribut, non demandé par le référentiel, dans un résultat. Exemple : L'attribut « PATATE » est en trop dans le fichier « T01_UG11_R01712_E18_M06.DBF ». Celui-ci n'est pas exigé par la norme.	A
M1000036	L'attribut « 0 » n'est pas dans l'ordre attendu dans le fichier « x ».	Ce message vise à vous aviser que l'ordre attendu des attributs dans un résultat n'est pas respecté.	A

		Exemple : L'attribut « ID_DET_DES » n'est pas dans l'ordre attendu dans le fichier « T01_UG11_R01712_E18_M06.DBF ».	
M1000037	Le type « 0 » de l'attribut « X » du fichier « Y » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « K ».	Ce message vise à vous aviser que le type de l'attribut ne respecte pas celui du référentiel. Exemple : Le type « Réel long » de l'attribut « CHANTIER » du fichier « T01_UG11_R01712_E18_M06.DBF » n'est pas celui exigé par la norme. Le type doit être « Texte ».	E
M1000038	La longueur « X » de l'attribut « Y » du fichier « M » n'est pas celle exigée par la norme la longueur doit être « K ».	Ce message vise à vous aviser que la longueur attendue dans le référentiel n'est pas respectée pour un attribut. Exemple : La longueur « 14 » de l'attribut « CHANTIER » du fichier « T01_UG11_R01712_E18_M06.DBF » n'est pas celle exigée par la norme. La longueur doit être « 40 ».	E
M1000045	L'attribut « X » du fichier « G » est défini comme non nullable alors qu'il devrait être nullable	La définition de l'attribut doit empêcher la saisie de valeur nulle.	A
M1000046	L'attribut « X » du fichier « Y » est défini comme nullable alors qu'il devrait être non nullable	La définition de l'attribut doit permettre la saisie de valeur nulle.	A

3.4 Onglet « Validations descriptives »

Le tableau suivant présente les principaux messages d'erreur qu'on retrouve dans cet onglet.

No message	Message	Description/exemple	Catégorie
M1000020	Il y a « X » occurrence(s) dont l'attribut « Z » doit contenir une valeur	Ce message vise à vous aviser qu'un attribut obligatoire doit contenir une valeur. Exemple : Il y a 1 occurrence(s) dont l'attribut « DESCR_ENT » doit contenir obligatoirement une valeur.	E
M1000021	Il y a « x » occurrence (s) dont l'attribut « y » contient la valeur « z ». Cette valeur n'est pas valide pour cet attribut.	Ce message vise à vous aviser que vous devez respecter les domaines de valeur en vigueur pour un attribut donné. Exemple : Il y a 1 occurrence(s) dont l'attribut « INTERV_PLA » contient la valeur « YO ». Cette valeur n'est pas valide pour cet attribut.	E
M1000022	Il y a « x » occurrence (s) dont la valeur « y » pour l'attribut « z » n'est pas unique (pas de doublon)	Ce message vise à vous aviser que dans certains résultats les doublons au niveau du secteur d'intervention (SI) n'est pas possible. Exemple : Il y a 2 occurrences dont la valeur « ABC » pour l'attribut « NO_SEC_INT » n'est pas unique (pas de doublon).	E

M1000023	Il y a « x » occurrence (s) dont la valeur « y » est inférieure à « z » pour l'attribut « v »	Valide que la valeur d'un attribut est inférieure à la valeur d'un autre attribut.	E
M1000024	Il y a « x » occurrence (s) dont la valeur « y » est supérieure à « z » pour l'attribut « v »	Valide que la valeur d'un attribut est supérieure à la valeur d'un autre attribut.	E
M1000025	Il y a « x » occurrence (s) n'est pas correctement exprimée pour l'attribut « y ». « z »	Valide que la valeur est exprimée correctement selon un formatage prédéfini.	E
M1000051	Il y a « x » occurrence (s) dont la combinaison de valeur « y » pour les attributs « n » n'est pas unique (pas de doublon)	Valider que la combinaison de valeur de deux attributs est unique pour le fichier validé.	E
M1000144	Les combinaisons (TY_TR_OPE, CODE_RATF) doivent exister dans la table de combinaisons GTR_CODE_RATF_TYPE_TRA IT_SYLVI (colonnes TTR_CODE et CRA_CODE)	Valider que la combinaison de code DICA et de code RATF correspond.	E

3.5 Onglet « Validations géométriques »

Le tableau suivant présente les principaux messages d'erreur qu'on retrouve dans cet onglet.

No message	Message	Description/exemple	Catégorie
M1000100	La projection « x » du fichier « y » n'est pas celle associée à l'entente. La projection doit être « z »	Valide que la projection de la couche est celle attendue.	E
M1000101	La tolérance « x » de la couche « y » n'est pas celle attendue. La tolérance doit être « z »	Valide que la tolérance de la couche est celle attendue.	E
M1000102	La résolution « x » de la couche « y » n'est pas celle attendue. La résolution doit être « z »	Valide que la résolution de la couche est celle attendue.	E
M1000103	L'objet géométrique est de type multi parties	Valide l'absence de géométrie de type multi-parties.	E
M1000104	Il y a « x » objet (s) qui s'auto superpose (nt). Consulter le fichier de forme (z) pour le détail de la validation	Il y a 1 objet(s) qui s'auto superpose(nt). Consulter le fichier de forme DV_R01370_M1000104_20180202_131300_Polyligne pour le détail de la validation.	A
M1000105	Il y a « x » objet (s) s'intersecte (nt) lui-même (eux-mêmes). Consulter le fichier de forme « z » pour le détail de la validation.	Il y a 1 objet(s) s'intersecte(nt) lui-même (eux-mêmes). Consulter le fichier de forme DV_R01370_M1000105_20180202_131300_Polyligne pour le détail de la validation.	A

M1000106	Il y a « x » objet (s) dont la dimension est inférieure à la limite minimale de « y » mètre (s) tolérée. Consulter le fichier de forme « z » pour le détail de la validation	Valide que les éléments géométriques sont plus grands que le seuil minimal.	E
M1000107	Il y a « x » objet (s) qui superpose (nt) un autre objet de la même classe. Consulter le fichier de forme « z » pour le détail de la validation.	Valider l'absence de superposition géométrique entre différents éléments géométriques.	A
M1000108	Il y a « x » objet (s) qui superpose (nt) un autre objet de la même classe. Consulter le fichier de forme « z » pour les zones problématiques.	Il y a 1 objet(s) qui superpose(nt) un autre objet de la même classe. Consulter le fichier de forme DV_R01850_M1000108_20180202_131300_Polygone pour les zones problématiques.	A
M1000109	L'objet géométrique est invalide. Il possède une géométrie nulle.	L'objet géométrique est invalide. Il possède une géométrie nulle.	E
M1000110	Il y a « x » objet (s) qui présente (nt) un angle inférieur à « y » degré à au moins un de ses sommets. Consulter le fichier de forme « z » pour le détail de la validation.	Valide que les angles de déflexions sont inférieurs au seuil minimal pour les éléments linéaires et les contours des éléments surfaciques.	A
M1000111	L'objet géométrique possède une superficie inférieure à la limite minimale de « y » m ²	Valide que les superficies des éléments surfaciques sont supérieures au seuil minimal.	A
M1000112	L'objet présente « x » segment (s) de plus de « y » mètres	Valide que les éléments géométriques possèdent des segments dont la longueur est supérieure au seuil maximal.	A
M1000130	L'objet présente « x » segment (s) de moins de « y » mètres	Valide que les éléments géométriques possèdent des segments dont la longueur est supérieure au seuil minimal.	E
M1000139	L'étendu géométrique du fichier de résultat (0) excède les limites de la projection.	L'objet se retrouve à l'extérieur des limites de la province de Québec.	E

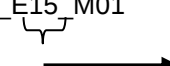
4 Validation progressive

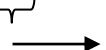
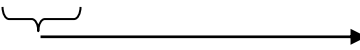
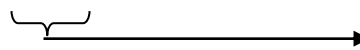
Le processus de planification forestière, mis en place, prévoit l'échange d'un même résultat (exemple : R137.0) dans différents lots (exemple : R154.1, R154.0). Cependant, comme ce processus est évolutif, il est possible qu'une information nécessaire dans le lot R188.0 ne soit pas requise ou connue dans le R154.1. C'est pourquoi, il a été intégré dans le site FTP-PRAN ce qu'on nomme une validation progressive. Cette validation progressive s'applique aux attributs suivants :

Résultat	Attribut	Validation progressive
R137.0	CL_CHEMIN	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	LONGUEUR	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	IN_ENCHERE	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1 et R301.0
	CHE_PRINC	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1, R301.0 et R154.0
	AN_PROG	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	NO_DROIT	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
R138.0P	TY_PNT_PNC	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	IN_ENCHERE	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1 et R301.0
	AN_PROG	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	NO_DROIT	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
R138.0I	IN_ENCHERE	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1 et R301.0
	AN_PROG	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	NO_DROIT	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
R185.1	AN_TRANS	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	REP_SPA	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	NO_PRS	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	CHANTIER	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	IN_ENCHERE	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	TY_INFRAS	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	NO_DROIT	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	MARTELAGE	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
	AN_REC_MAX	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1 et R154.0

	COMPO_VISE	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1, R154.0 et R152.1
	SCENARIO	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1, R154.0 et R152.1
R21.0ID	NO_DEMAND	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1, R154.0 et R188.0
	TY_DEMAND	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1, R154.0 et R188.0
	NM_DEMAND	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1, R154.0 et R188.0
R185.0	AN_PROG	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R154.1
R985.1	AN_REC_MAX	Cet attribut obligatoire ne fera pas l'objet d'une validation dans le lot R301.0

Annexe 1 : Autres messages d'erreur

Sujet	Contenu du courriel	Description et correctif possible
Signature	La signature du fichier est invalide.	Signifie que la signature numérique est invalide (.p7m). Les causes les plus fréquentes de cette erreur sont : • Que le client a choisi crypté et signé numériquement; • Qu'une mauvaise version d'Adobe ou d'Intrust. Pour la signature numérique des résultats qui sont déposés dans le site FTP-PRAN il faut, dans Intrust, choisir « Signer numériquement ». Si le client choisit de crypter et signer, le site ne reconnaît pas la signature. En ce qui concerne les versions et les instructions de signature, vous pouvez vous référer aux documents ci-joints.
Fichier .zip	Le format .zip du fichier déposé n'est pas valide.	Il peut arriver que les fichiers soient compressés par un autre logiciel que celui reconnu par le site ou encore que le fichier .zip soit corrompu. Pour compresser le fichier, il est recommandé d'utiliser l'outil fourni par Windows. Pour les fichiers corrompus, il faut recommencer le processus de compression.
Version	Le fichier XYZ a déjà été déposé, validé et transféré dans le site FTP de consultation. Il faut créer une nouvelle version du fichier.	Signifie que la version que vous cherchez à déposer existe déjà dans le répertoire « Consultation ». Il faut modifier, dans la nomenclature du fichier, le numéro de la version. Ex. : T12_01234_R01540_E15_M01  Il faudrait, par exemple, modifier le 1 pour 2.
Nomenclature	La nomenclature du fichier xyz est invalide.	Signifie que la nomenclature du fichier .zip ne respecte pas la norme d'échange en vigueur. Nous vous référons à la norme pour plus de détails.

Sujet	Contenu du courriel	Description et correctif possible
Version	La version précédente du fichier n'existe pas.	Signifie que le site ne peut retrouver dans le répertoire « Consultation » la version précédente du fichier que vous cherchez à déposer. Vous devez vous assurer de respecter l'ordre des versions déposées. Ex. : T12_01234_R01540_E15_M03  Dans le cas présent, il faudrait valider que la version 2 a été
Entente	Impossible de trouver l'entente correspondant à :	Signifie que, lors de la validation de la nomenclature du fichier, le site n'a pu faire la correspondance entre le nom de l'entente inscrit dans la nomenclature et le nom de l'entente officiel reconnu par le site. P. ex., T12_01235_R01540_E15_M03  Dans le cas présent, le nom de l'entente, qu'on trouve dans la nomenclature, est « 01235 », mais le nom reconnu est, disons, « 01234 » d'où l'erreur. Afin de connaître les noms d'entente reconnus par votre région, nous vous invitons à contacter votre répondant régional FTP-PRAN.
Fichier	Impossible de trouver le type de fichier correspondant à :	Signifie que le site ne peut reconnaître le fichier déposé. P. ex., T12_01235_R01550_E15_M03  Lors de la validation de la nomenclature, le site ne peut reconnaître le résultat déposé, puisque ce dernier n'est pas conforme aux résultats attendus selon la norme d'échange.
PRAN — Fichier .p7m déposé par erreur dans un répertoire de travail	Le fichier XYZ a été déposé par erreur dans le répertoire XYZ.	Signifie qu'un fichier signé numériquement a été déposé soit dans le répertoire « Interne » ou dans le répertoire « Référence ».

Sujet	Contenu du courriel	Description et correctif possible
PRAN — Fichier déposé dans la mauvaise région	Le fichier xyz a été déposé dans la mauvaise région dans le répertoire xyz.	Signifie qu'un fichier a été déposé dans la mauvaise région administrative. Par exemple, une personne de la région x dépose par inadvertance dans la région y.

Annexe 2 : Les différents répertoires — Synthèse de leur utilisation

Depot_Ministere

- Structurer selon les ententes de récolte définies pour une région donnée.
- Le personnel du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a des droits d'écriture et de lecture.
- Permet la prévalidation des résultats, par le MRNF, avant un dépôt officiel. Il suffit d'ajouter le préfixe « PV ».
- Permet de récupérer le rapport d'analyse à la suite d'une prévalidation (préfixe SV).
- Permet le dépôt officiel d'un résultat par le MRNF.
- Ce répertoire ne doit servir qu'au transfert ou à la prévalidation d'un résultat. Il ne doit en aucun cas servir à « entreposer » des données.
- Ce répertoire contient un sous-répertoire appelé « Interne ». Ce répertoire permet l'échange de documents non signés et non validés entre les membres du personnel du MRNF. En aucun temps ce répertoire « interne » doit servir à entreposer des données. En ce sens, la prochaine version du site effacera automatiquement les données contenues dans ce répertoire toutes les 4 semaines.

Depot_BGA

- Structurer selon les ententes de récolte définies pour une région donnée.
- Le personnel des BGA a des droits d'écriture et de lecture.
- Permet la prévalidation des résultats, par les BGA, avant un dépôt officiel. Il suffit d'ajouter le préfixe « PV ».
- Permet de récupérer le rapport d'analyse à la suite d'une prévalidation (préfixe SV).
- Permet le dépôt officiel d'un résultat par les BGA.
- Ce répertoire ne doit servir qu'au transfert ou à la prévalidation d'un résultat. Il ne doit en aucun cas servir à « entreposer » des données.

Consultation

- Structurer par entente et par numéro de résultat.
- Droit de lecture pour le personnel du MRNF et celui des BGA.
- Répertoire qui permet la récupération d'un résultat à la suite d'un dépôt dans « Depot_Ministere » ou « Depot_BGA ».
- Permet aussi de récupérer le rapport d'analyse à la suite d'un dépôt officiel (préfixe SV).
- La donnée dans ce répertoire est conservée pendant au moins un an.

- Contient un sous-répertoire « Référence » qui permet de rendre disponibles les données nécessaires au processus de planification forestière sans que ces dernières soient signées numériquement ou validées. Seul le répondant régional a des droits d'écriture dans ce répertoire. Tous les autres utilisateurs ont des droits de lecture seulement. Les données dans ce répertoire seront conservées aussi pendant au moins un an.

Depot_Transitoire

- Permet le transfert de documents (données d'inventaire, *cut over*) entre le MRNF et les BGA sans que ces derniers soient signés numériquement ou validés.
- Le personnel du MRNF et des BGA ont des droits d'écriture et de lecture.
- Ce répertoire ne doit servir qu'au transfert de documents et non à l'entreposage de données. Dans une version à venir, ce répertoire sera automatiquement effacé toutes les 4 semaines afin d'éviter de surcharger le site et aussi les serveurs.

